

VILLE  DE LYON

Extrait du registre des délibérations  
du conseil municipal

(DIRECTION DES ASSEMBLEES)

2015/1395

APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS ET DIFFERENTS ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA METROPOLE DE LYON (SCIENCES PO/IEP, IUT JEAN MOULIN / DUT GACO, ENSAL, LYON2/MAAV, CRR, CNSMD, CENTRE POLE PIK)

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

**RAPPORTEUR** : M. KEPENEKIAN GEORGES

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 Octobre 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 Septembre 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 Octobre 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB GERARD

**SECRETAIRE ELU** : MME HAJRI MINA

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, MME BRUGNERA, M. SECHERESSE, MME AIT MATEN, M. BRUMM, MME GAY, M. CORAZZOL, MME BOUZERDA, M. GIORDANO, MME CONDEMINE, M. CLAISSE, MME DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, MME REYNAUD, M. LE FAOU, MME RIVOIRE, MME RABATEL, M. CUCHERAT, MME BESSON, M. GRABER, MME FRIH, M. DAVID, MME NACHURY, M. FENECH, MME LEVY, M. BLACHE, MME BALAS, M. LAFOND, MME ROUX DE BEZIEUX, MME SERVIEN, MME BLEY, M. PHILIP, MME CHEVALLIER, MME ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, MME PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, MME BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, MME MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, MME HAJRI, MME SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, MME PALOMINO, M. GEOURJON, MME TAZDAIT, M. GUILLAND, MME DE LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, MME BAUGUIL, M. HAMELIN, MME PERRIN-GILBERT, MME GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, MME MADELEINE, MME BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DePÔTS DE POUVOIRS** : MME BERRA (POUVOIR A MME DE LAVERNEE), MME FONDEUR (POUVOIR A M. COULON), MME HOBERT (POUVOIR A M. CUCHERAT), MME FAURIE-GAUTHIER (POUVOIR A M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS non excuses** :

2015/1395 - APPROBATION DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON / MUSEE DES BEAUX-ARTS ET DIFFERENTS ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA METROPOLE DE LYON (SCIENCES PO/IEP, IUT JEAN MOULIN / DUT GACO, ENSAL, LYON2/MAAV, CRR, CNSMD, CENTRE POLE PIK) □ □ (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée des Beaux-Arts de Lyon a une volonté affirmée d'augmenter sa fréquentation étudiante et souhaite que les étudiants identifient l'institution muséale comme une ressource pouvant potentiellement compléter leur formation et être un lieu d'accueil et de détente.

C'est pourquoi, le Musée des Beaux-Arts de Lyon travaille depuis plusieurs mois à la mise en place d'une véritable politique culturelle à destination des établissements de l'enseignement supérieur et des institutions culturelles de la Métropole de Lyon.

Dans ce cadre, des réflexions ont été entreprises avec les établissements suivants :

- Sciences Po Lyon / IEP pour un travail collaboratif concernant l'étude de la création d'une association de jeunes amis du Musée des Beaux-Arts de Lyon ;
- l'IUT Jean-Moulin Lyon 3 / DUT GACO Arts pour un projet tutoré pour l'élaboration de la nocturne étudiante du 1<sup>er</sup> mars 2016 ;
- l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) pour l'accueil d'un enseignement de l'histoire des arts visuels au MBA pour les étudiants-stagiaires de la Formation professionnelle continue, pour l'accueil d'un cours en lien avec la prochaine exposition « Renaissance à Lyon » qui se tiendra au musée du 23 octobre 2015 au 16 février 2016 et pour une journée préparatoire à un voyage d'études à Rome ;
- l'Université Lyon 2 / Faculté de Lettres, Sciences du Langage et Arts (LESLA) - Département de Musique et Musicologie - Master professionnel MAAAV (Musiques Appliquées Aux Arts Visuels) ;
- le Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon ;
- le Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon ;
- le centre chorégraphique Pôle Pik.

Quatre établissements (Université Lyon 2, Syndicat Mixte de gestion du CRR de Lyon, CNSMD, centre pôle Pik) participent avec le Musée des Beaux-Arts à l'événement annuel « Les créations musicales et dansées » qui se dérouleront les 2 et 3 avril 2016.

Des conventions ont été élaborées avec chacun des établissements d'enseignement supérieur et des institutions culturelles de Lyon.

Vu lesdites conventions ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1. Les conventions de partenariat susvisées, établies entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts, Sciences PO/IEP, IUT Jean Moulin / DUT GACO, ENSAL, Lyon 2 / MAAV, CRR, CNSMD et le Centre Pôle Pik, pour l'année 2015-2016 sont approuvées.

2. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN